



SYNTHÈSE

PANORAMA DE BRANCHE

EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

ORGANISMES DE FORMATION

IDCC 1516



**Branche
des organismes
de formation**

**OBSERVATOIRE
AKTO**



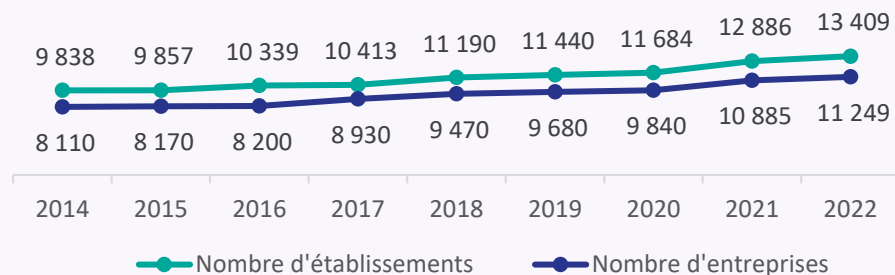
Edition 2024

Les entreprises dans la branche

Les entreprises

- La hausse quasiment continue du nombre d'entreprises et d'établissements se poursuit avec une **augmentation significative** en 2022. Nous constatons néanmoins une progression plus rapide pour les établissements (+4%) comparativement aux entreprises (+3%).
- Les **très petites entreprises** représentent **76 %** avec une réduction de 5 points par rapport à l'année 2021.
- Les entreprises et établissements de la branche se trouvent **majoritairement en Île-de-France, en Auvergne-Rhône Alpes, en Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme pour l'année précédente.**
- En 2023, Les domaines d'intervention développement des compétences, santé, social et sécurité et commerce, marketing, finance représentent à eux trois 57 % des organismes de formation.

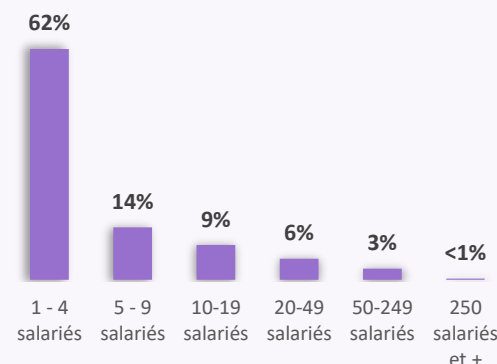
Évolution du nombre d'entreprises et d'établissements dans la branche



- Le nombre d'offres d'emploi publiées par les entreprises de la branche est en augmentation depuis 2018. L'année 2023 a été marquée par un ralentissement dans la publication des offres, suivie d'une nouvelle progression en 2024.

- Les domaines **santé, social et sécurité** ainsi que le **développement des compétences** sont les trois principaux domaines d'intervention des entreprises de la branche.

Répartition des entreprises selon leur taille



*Note : L'ensemble des entreprises n'ont pas pu être représentées en raison du secret statistique.

Chiffres clés



11 249

D'entreprises dont 76% ont moins de 10 salariés



13 409

Établissements
1,19 établissement par entreprise



30 %

D'entreprises en Île-de-France

Sources : Enquête 2024 sur les données 2023 et Insee 2024 – DADS BTS Données 2022

AKTO

PANORAMA STATISTIQUE EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE
Branche des organismes de formation - Édition 2024

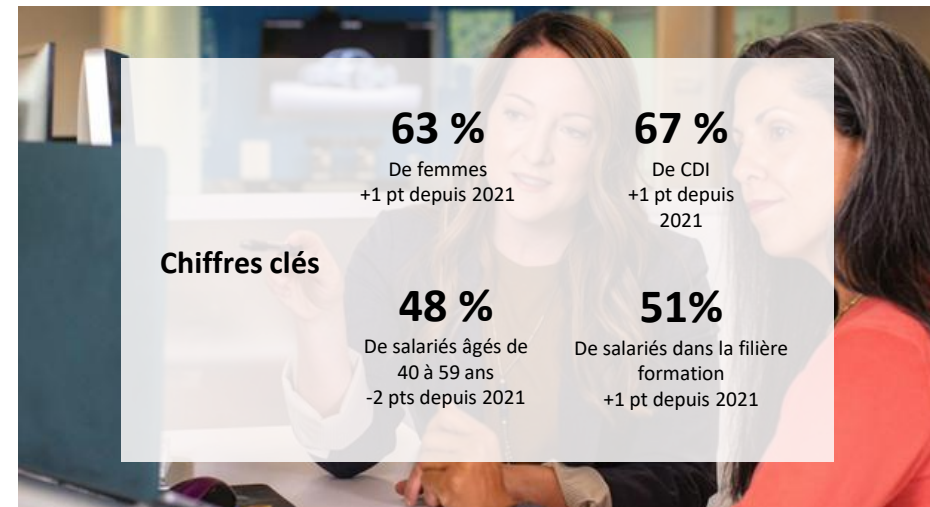
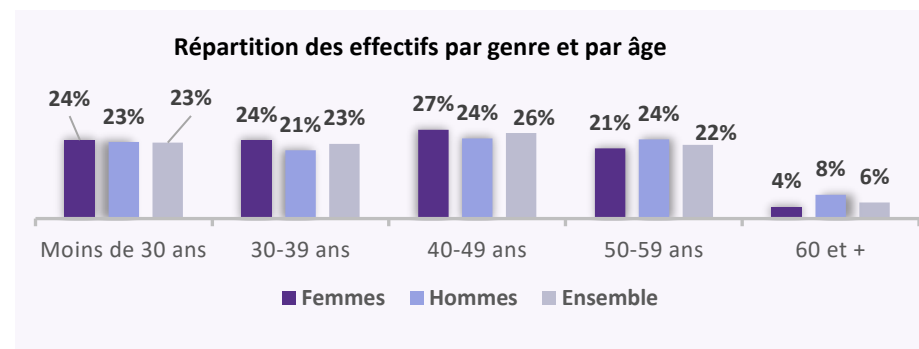
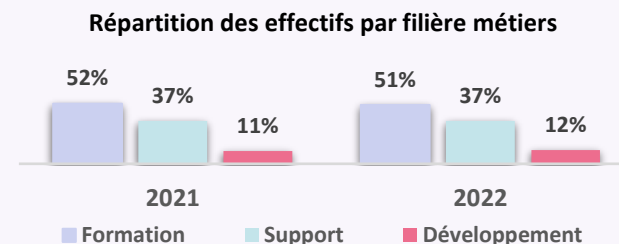


Les emplois dans la branche

Les salariés et les emplois

- La branche comptabilise 94 092 « vrais emplois* » soit 2 % de plus qu'en 2021. Ces effectifs se répartissent à **51 % dans la filière Formation, accompagnement et ingénierie**, à 37 % dans les fonctions supports et à 11 % dans la filière développement. Le poids des fonctions support est en hausse de 1 point par rapport à 2021.
- La branche comptabilise **68 % de salariés en CDI**, pourcentage en augmentation de 1 point par rapport à 2021.
- La proportion de **femmes en CDI est supérieure à celle des hommes** : 70 % contre 66 %.
- 50 % des effectifs de la branche sont **des professions intermédiaires**, 25 % sont employés et 19 % sont cadres. Cette proportion varie de manière importante selon les filières, avec notamment une proportion de **75% de professions intermédiaires dans la filière Formation**. La filière Développement a une répartition équilibrée entre les différentes catégories socio-professionnelles.
- Les **femmes sont surreprésentées dans la CSP Employés, où elles représentent 77 %**. Elles sont **toutefois sous-représentées dans les autres CSP**, par rapport à leur proportion dans la branche.
- La pyramide des âges est assez homogène entre les femmes et les hommes. **48 % des effectifs de la branche ont entre 40 et 59 ans**.

*sont considérés comme « vrais emplois » les postes ayant une rémunération et un volume de travail jugés suffisants par la statistique



Source : Insee 2024 – DADS BTS Données 2022

La Responsabilité Sociétale des Entreprises dans la branche

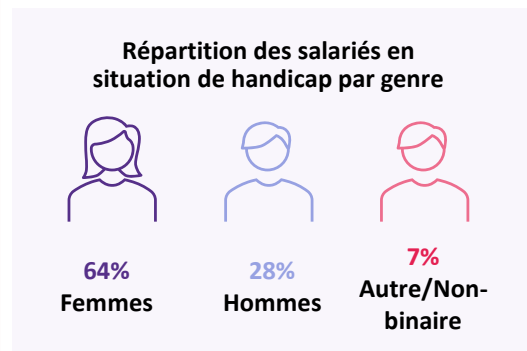
Focus égalité F-H, handicap & seniors

Egalité Femmes – Hommes

- 15 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et 41 % mettent en place des actions (62 % pour les entreprises de 50 salariés et plus).
- Les femmes représentent 75 % des bénéficiaires des congés parentaux.

Handicap

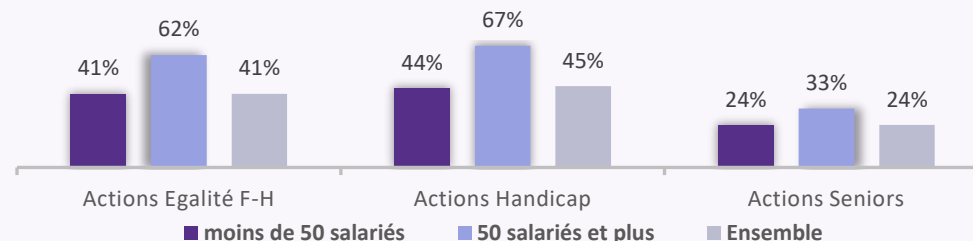
- Si les personnes de genre autre/non-binaire représentent moins de 1 % des salariés de la branche, ils représentent 7 % des salariés en situation de handicap.
- 83 % des salariés en situation de handicap des organismes répondants sont employés en CDI et 62 % travaillent dans la filière Formation, Accompagnement & Ingénierie.
- 19 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur des personnes en situation de handicap et 45 % mettent en place des actions (67 % pour les entreprises de 50 salariés et plus).



Seniors

- Les salariés seniors (50 ans et plus) représentent 28 % des salariés de la branche.
- 6 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi des seniors et 24 % mettent en place des actions.
- Les salariés seniors sont davantage à temps partiel que leurs homologues plus jeunes : 27 % pour les salariés de 50 à 59 ans et 40 % pour les salariés de 60 ans et plus (contre 21 % en moyenne pour tous les salariés).

Pourcentage d'entreprises mettant en œuvre des actions RSE par thématique



TOP 3 des actions Egalité F-H

- 80% Politique d'égalité salariale*
- 43% Sensibilisation des salariés
- 42% Politique anti-harcèlement et sexisme

TOP 3 des actions Handicap

- 64% Travail avec des acteurs spécialisés
- 63% Adaptation des postes
- 32% Politique inclusive de recrutement

TOP 3 des actions Seniors

- 65% Adaptation des postes
- 37% Accompagnement dans la transition retraite
- 9% Travail avec des acteurs spécialisés

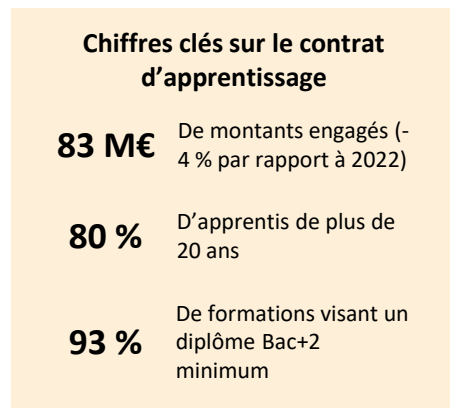
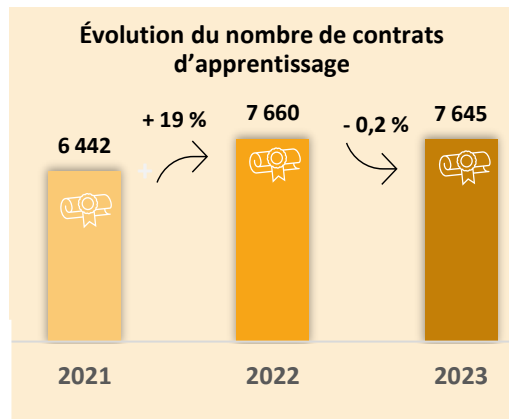
*Note de lecture : 80 % des organismes de formation ayant mis en œuvre des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes ont mis en place une politique d'égalité salariale.

Sources : Enquête 2024 sur les données 2023

La formation dans la branche

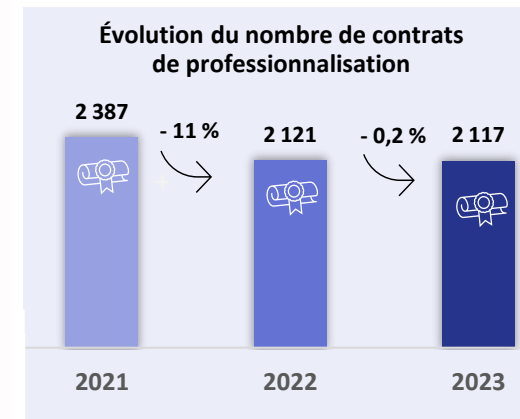
Le contrat d'apprentissage

- 7 645 contrats d'apprentissage en 2023 soit une réduction de -0,2 % par rapport à 2022. Ce net ralentissement dans la progression de nouveaux contrats suit la tendance nationale toutes branches confondues, qui s'élève à + 2 % entre 2022 et 2023 contre + 14 % entre 2021 et 2022.
- Les femmes ont davantage recours au contrat d'apprentissage dans la branche avec une très légère réduction de - 1 point en 2023 par rapport à 2022.
- Comme en 2022, l'âge des apprentis se situe pour 80% d'entre eux au-delà de 20 ans.
- 93 % des formations préparées en 2023 visent un diplôme de minimum BAC +2, un taux supérieur à la tendance nationale toutes branches confondues de 62 % (Source : DARES 2024).
- Les domaines de formation du Commerce, Marketing, Finance ; Vie et Gestion des organisations et Technologies de l'information et de la communication, arts représentent 88 % de l'ensemble des formations suivies.
- La durée moyenne des formations suivies augmente légèrement de + 3 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 1 435 heures à 1 478.



Le contrat de professionnalisation

- Le nombre de contrats de professionnalisation ralentit de - 0,2% par rapport à 2022 pour la branche. Au niveau national, toutes branches confondues, les contrats de professionnalisation enregistrent également une baisse de - 3 % (Source : DARES 2023).
- Les hommes sont en légère surreprésentation parmi les contrats de professionnalisation en 2023 (52 %), un chiffre identique à 2022.
- 67% des bénéficiaires ont 26 ans et plus à l'entrée en formation. Une tendance en augmentation de 1 point par rapport à 2022.
- 62 % des établissements qui accueillent des alternants en contrat de professionnalisation se trouvent dans les Hauts-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Île-de-France. Comme l'année précédente, le contrat de professionnalisation est particulièrement dynamique dans les Hauts-de-France (33 %).
- 73 % des formations visent l'acquisition de connaissances générales de base.
- En 2023, la durée moyenne de formation s'élève à 384 heures, une légère baisse (- 1 %) par rapport à l'année précédente (389 heures).

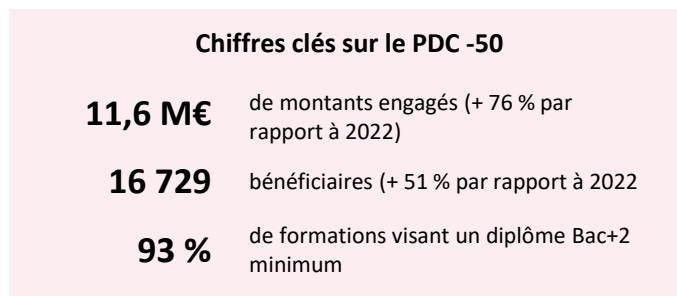
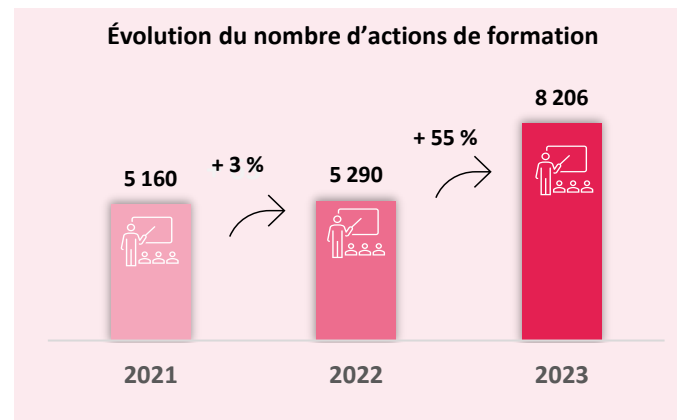


Source : DAF AKTO, extractions décembre 2024.

La formation dans la branche

Le plan de développement des compétences (moins de 50 salariés)

- Le nombre d'actions de formation réalisées dans le cadre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés a **fortement augmenté en 2023 (+ 55 %)**.
- En corrélation avec l'augmentation du nombre d'actions de formation mises en œuvre au titre du PDC-50, le **nombre de salariés formés progresse de + 51 % entre 2022 et 2023**.
- Les stagiaires bénéficiaires d'une action au titre du plan de développement des compétences -50 salariés sont **majoritairement des femmes à 64 %**. Cette proportion est **stable depuis 2021**.
- Ce sont les salariés de **35 à 44 ans** qui bénéficient le plus de formations et représentent **28 %** de la totalité des salariés formés. **À noter une proportion assez importante de stagiaires seniors de 55 ans et plus (13 %)**.
- La formation est dynamique dans les régions **Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui participent à hauteur de **32 %** des formations mises en œuvre en 2023.



Le CPF (Compte Personnel de Formation)

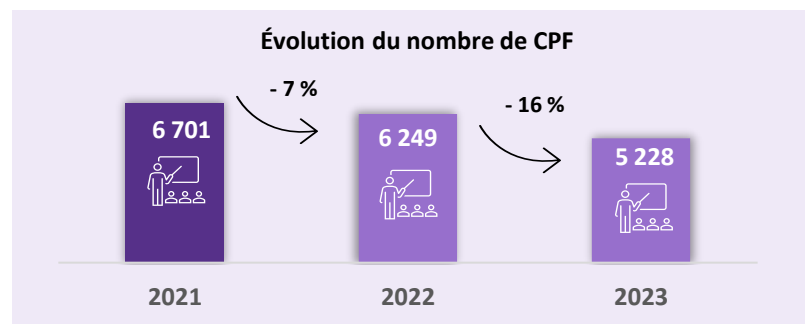
- Le nombre de CPF continue de **ralentir en 2023**, avec une réduction de **- 16 %**. En parallèle, le montant total des engagements financiers baisse dans une moindre proportion de **- 9 %**.
- A contrario, le **coût moyen augmente de 9 % en 2023** pour une durée moyenne des actions de formation de 57 heures contre 48 heures en 2022 (+ 19%).
- Le CPF est **mobilisé en majorité par les femmes (68 %)** en évolution de **2 points** par rapport à 2022 (66 %). Il est plus particulièrement mobilisé par les **femmes âgées de 26 à 45 ans**

représentant 52% de la totalité des femmes stagiaires en 2023. Cette même tranche d'âge représente 47% du total des hommes.

- Au global, cette même tranche d'âge représente **50% de la totalité des individus** ayant mobilisé leur CPF.



Coût moyen d'une action de formation



Source : DAF AKTO, extractions février 2025 & AGORA

La formation dans la branche

FNE-Formation

814

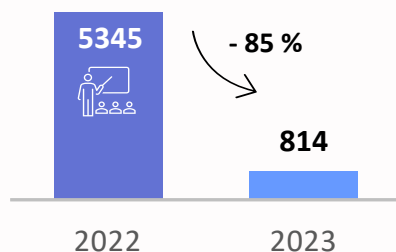
Actions de formation en 2023

593

Bénéficiaires en 2023

- Le nombre d'actions de formation au titre du FNE-Formation est en forte baisse depuis la crise sanitaire, - 86 % en trois ans.

Evolution du nombre de FNE



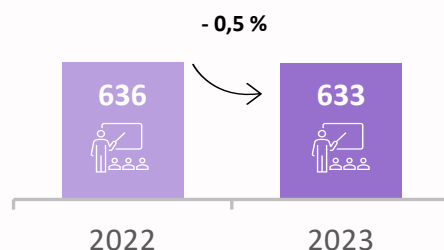
- La part des femmes bénéficiaires diminue de 4 points entre 2022 et 2023, passant de 66 % à 62 %.
- Les salariés de statut employé sont majoritairement formés (41 %) suivis des cadres (33 %) et des techniciens et agents de maîtrise (25 %). Les professions intermédiaires représentent moins de 1 % des salariés formés.
- La durée moyenne des actions au titre du FNE-Formation s'élève en 2023 à **583 heures**, en forte hausse (+311 %) par rapport à 2022 (142 heures).

POEC

633

POEC en 2023

Evolution du nombre de POEC



- Entre 2021 et 2022, nous constatons une nette augmentation (+27 %) du nombre d'actions de formation réalisées au titre de POEC. En 2023 toutefois, ce nombre est resté **relativement constant**, diminuant de 0,5 % par rapport à 2022.
- La POEC est principalement mobilisée par les femmes dans la branche en 2023 (64%), néanmoins cela diminue de 5 points par rapport à 2022 (69 %). La part des stagiaires de plus de 35 ans représente 67 % en 2023, elle diminue de 6 points par rapport à 2022 (73 %).
- La POEC est principalement mobilisée pour des formations de E-formateur (20 %), une demande constante depuis 2021.

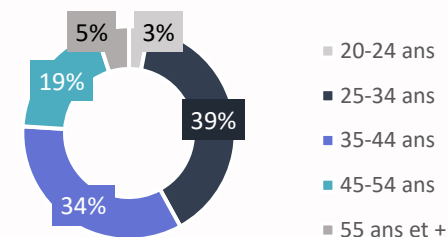
Formation « tuteur »

64

Actions de formation « tuteur » en 2023

- En 2023, le nombre de tuteurs formés a atteint **64 personnes**, ce qui représente une **augmentation de 45 % par rapport à 2022**, mais une baisse de 41 % par rapport à 2021.
- Le nombre de femmes bénéficiaires progresse de 2 points (63 %) par rapport à 2022.

Les tuteurs par tranche d'âge



- 58 % des tuteurs formés ont 35 ans ou plus**, bien que la tranche d'âge des 25-34 ans concentre toutefois près de 4 tuteurs sur 10. Les bénéficiaires de formation tuteurs sont ainsi **plus jeunes cette année qu'en 2022**, où les 35 ans et plus représentaient 73 % des formés.

Source : DAF AKTO, extractions février 2025.

Cette synthèse a été réalisée par le
cabinet KYU Associés



Co-produit avec :



AKTO
L'humain au cœur des services